

QUELS AVANTAGES D'ÊTRE ADHÉRENT MI-PLAINE ENTREPRISES ?

Depuis peu vous êtes devenus(es) adhérents(tes) MI-PLAINE
Félicitations !

Vous êtes maintenant parmi les entreprises de la 2^e zone d'activités
de France et de son réseau de Chefs d'entreprises.

VOS AVANTAGES SONT :

- **Votre fiche société** créée sur le site Mi-Plaine, reliée sur GAEEL
- **Présentation de votre entreprise** sur l'ECHO Mi-Plaine
- **3 soirées offertes** les Vœux, de l'AG, du Beaujolais nouveau
- **Petit déjeuner offert tous les derniers vendredis du mois** par un adhérent ou par l'association (août exclus)
- **Club Performance Commerciale** (plateau repas à votre charge)
- **Déjeuners à Thème** (plateau repas à votre charge)
- **Bénéficiaire sur tous les services mutualisés de l'association** sécurité, déchets, conciergerie, les salles, fournitures de bureau, rachat de palettes, lavage de vitres, espaces verts, formations.
- **Bénéficiaires de la carte ACTIV'GENAS** (remise auprès des commerçants affiliés à ACTIV'GENAS lors de vos achats)
- **Membre affilié du réseau GAEEL**, les associations d'entreprises de l'Est lyonnais.



MI-PLAINE COMMUNIQUE



**QUELS AVANTAGES
D'ÊTRE ADHÉRENT MI-PLAINE ENTREPRISES ?**



ALLO MI-PLAINE !

04 78 90 09 90

contact@miplaine-entreprises.com

www.miplaine-entreprises.com